

## Décor baroque ou perspective illusoire : le complexe « théâtre et temple » de Genainville (Val d'Oise)<sup>1</sup>

Véronique Brunet-Gaston

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edl/107>

DOI : 10.4000/edl.107

ISSN : 2296-5084

### Éditeur

Université de Lausanne

### Édition imprimée

Date de publication : 15 mai 2011

Pagination : 119-128

ISBN : 978-2-940331-25-3

ISSN : 0014-2026

### Référence électronique

Véronique Brunet-Gaston, « Décor baroque ou perspective illusoire : le complexe « théâtre et temple » de Genainville (Val d'Oise)<sup>1</sup> », *Études de lettres* [En ligne], 1-2 | 2011, mis en ligne le 15 mai 2014, consulté le 20 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/edl/107> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edl.107>

---

© Études de lettres

## DÉCOR BAROQUE OU PERSPECTIVE ILLUSOIRE : LE COMPLEXE « THÉÂTRE ET TEMPLE » DE GENAINVILLE (VAL D'OISE)<sup>1</sup>

L'agglomération antique de Genainville « les Vaux de la Celle » est située dans le Vexin français. Elle comprend un théâtre gallo-romain ainsi qu'un temple à deux *cellae* accolées dédiées à Mercure et à Rosmerta, auquel est associé un nymphée. Les fouilles ont livré une collection lapidaire particulièrement riche : les blocs architecturaux conservés permettent de restituer pour le temple un décor très chargé, typique de l'*horror vacui* de l'art des Sévères. Nous évoquerons les rapports existants entre le théâtre et le temple de Genainville : leur implantation est-elle uniquement due aux contraintes topographiques ou y a-t-il volonté de créer un dialogue entre ces deux édifices ?

Le site de Genainville « les Vaux de la Celle » est situé dans le Vexin français, non loin de Mantes-la-Jolie (territoire des Véliocasses). Il comprend des substructures d'un théâtre romain et les vestiges d'un temple et d'un nymphée (source curative ?) composé d'un bassin principal accolé au temple et de deux bassins annexes. Connu depuis les années 1930<sup>2</sup> et fouillé depuis les années 1960<sup>3</sup>, il a fait l'objet d'une

---

1. D'après les données de Laurent Cholet et de Christophe Gaston dans L. Cholet, *Le sanctuaire gallo-romain de Genainville, lieu-dit les « Vaux de la Celle »*. V. Brunet-Gaston, *Les ordres architecturaux dans le nord-ouest de la Gaule romaine*.

2. Les premières fouilles du théâtre sont entreprises par l'architecte Pierre Orième en 1935-1936. P. Orième, *Découverte de vestiges gallo-romains sur le territoire de la commune de Genainville*.

3. Le terrain est acquis par l'Etat et classé au titre des Monuments Historiques le 9 août 1941. Deux nouvelles campagnes ont lieu en 1947 et 1948. A partir de 1960, l'équipe du Groupe Archéologique Antique du Touring-Club de France, puis celle du Centre de Recherches Archéologiques du Vexin Français (CRAVF), sous la direction

loi-programme en 1988. Dès 1989, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) d'Ile-de-France a programmé et assuré la direction des opérations de terrain en vue d'un projet de mise en valeur. Le site a longtemps été considéré comme un sanctuaire rural, voire comme un *conciliabulum*. Les opérations archéologiques menées en 1991 et 1992 montrent toutefois que le sanctuaire a généré le développement d'une agglomération dont il reste à évaluer l'importance. L'accent sera mis dans cet article sur les rapports visuels existants entre les deux bâtiments ; la forme architecturale du temple ne sera ainsi que peu abordée (fig. 1).

Les vestiges dégagés témoignent d'une occupation dense et organisée selon une trame orthogonale dans le fond du vallon. Le site est traversé par un collecteur antique. L'espace situé entre le théâtre et l'aire culturelle devait être aménagé comme une esplanade. Le programme monumental étudié ici date de la fin du II<sup>e</sup> siècle et du début du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.<sup>4</sup>

Une voie dallée de 35 m de long permettait d'accéder au temple, lui-même clos par un péribole rectangulaire d'environ 111 m x 77 m, et dont le côté oriental était peut-être constitué d'un portique. L'intérêt de l'étude de cet édifice relève de plusieurs aspects : la richesse de la collection lapidaire, un positionnement précis de la chute des blocs et la bonne conservation des vestiges en élévation. L'édifice a d'ailleurs fait l'objet de plusieurs publications<sup>5</sup>. Le temple des « Vaux de la Celle », dédié à Mercure et à Rosmerta, présente un plan sensiblement carré (27,20 m x 27,60 m), de type *fanum*. Il a pour particularité de posséder deux *cellae* accolées, dont le modèle est assez rare en Gaule romaine. Il est constitué d'une nef centrale avec frontons est et ouest ainsi que deux demi-frontons se développant sur les bas-côtés (fig. 1).

---

de Pierre-Henri Mitard, ont largement entrepris le dégagement et l'étude du sanctuaire dans le cadre d'opérations programmées (voir P.-H. Mitard, *Le sanctuaire gallo-romain de Genainville*).

4. L. Cholet, *Le sanctuaire gallo-romain de Genainville, lieu-dit les « Vaux de la Celle »*.

5. P.-H. Mitard, *Le sanctuaire gallo-romain de Genainville*, p. 153. Ch. Gaston, « Etude architecturale » (voir notamment la restitution sur CD-Rom du site de Genainville). Olivier Blin pencherait pour un schéma classique, d'une galerie périphérique et d'un porche monumental ; enfin, il attribue certains blocs du temple I, comme les panneaux de la façade nord-est au petit temple II en alléguant un « roulement des blocs ». Communication orale d'Olivier Blin, lors du Programme Collectif de Recherches sur « Les agglomérations secondaires du nord de la Gaule », Lille, décembre 2000.

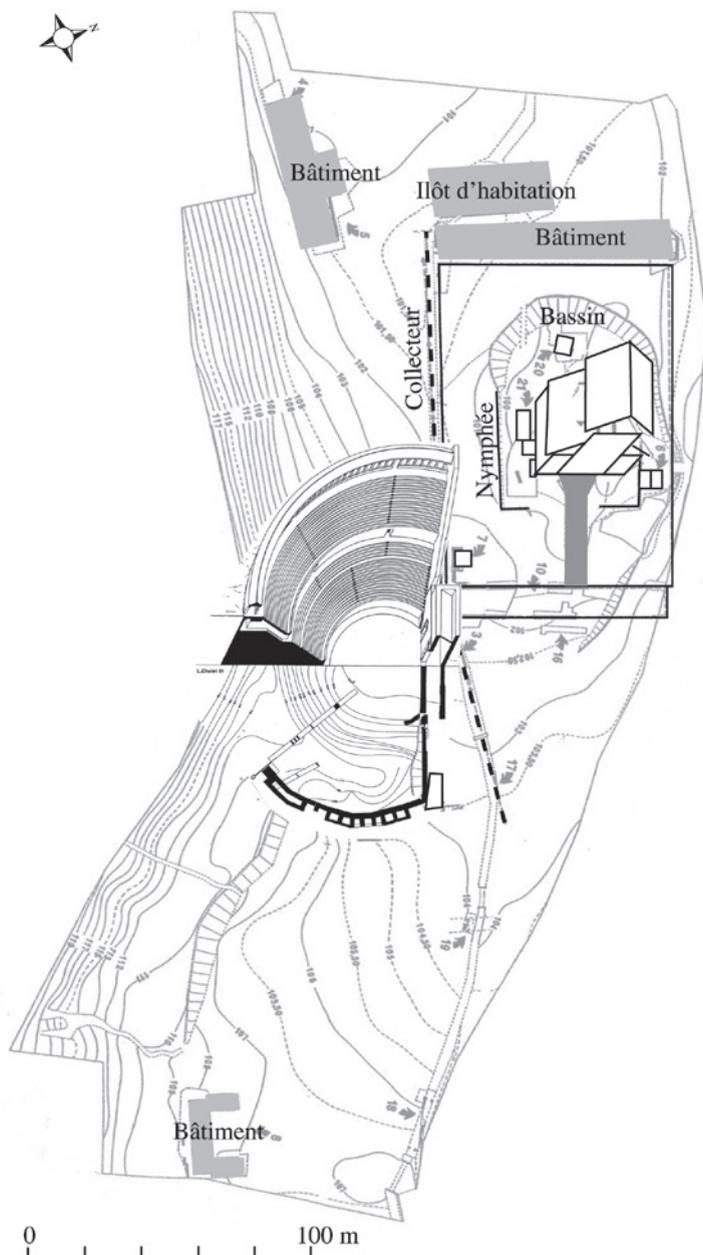


Fig. 1 — Compilation du plan du site et des axonométries des bâtiments.

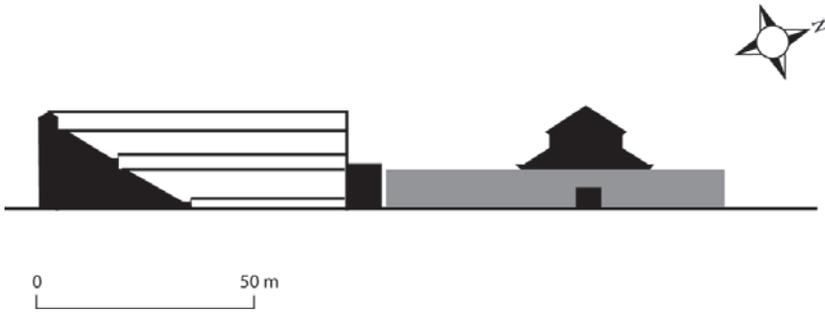


Fig. 2 — Profil schématique des deux bâtiments (portique du péribole en gris).

On compte neuf théâtres pour la *ciuitas* des Veliocasses avec celui de Genainville. Ce dernier est en outre associé à un sanctuaire (comme à Berthouville, au Vieil-Evreux et à Eu)<sup>6</sup>. La chose la plus frappante dans ces ensembles est l'absence d'orientation similaire de ces édifices.

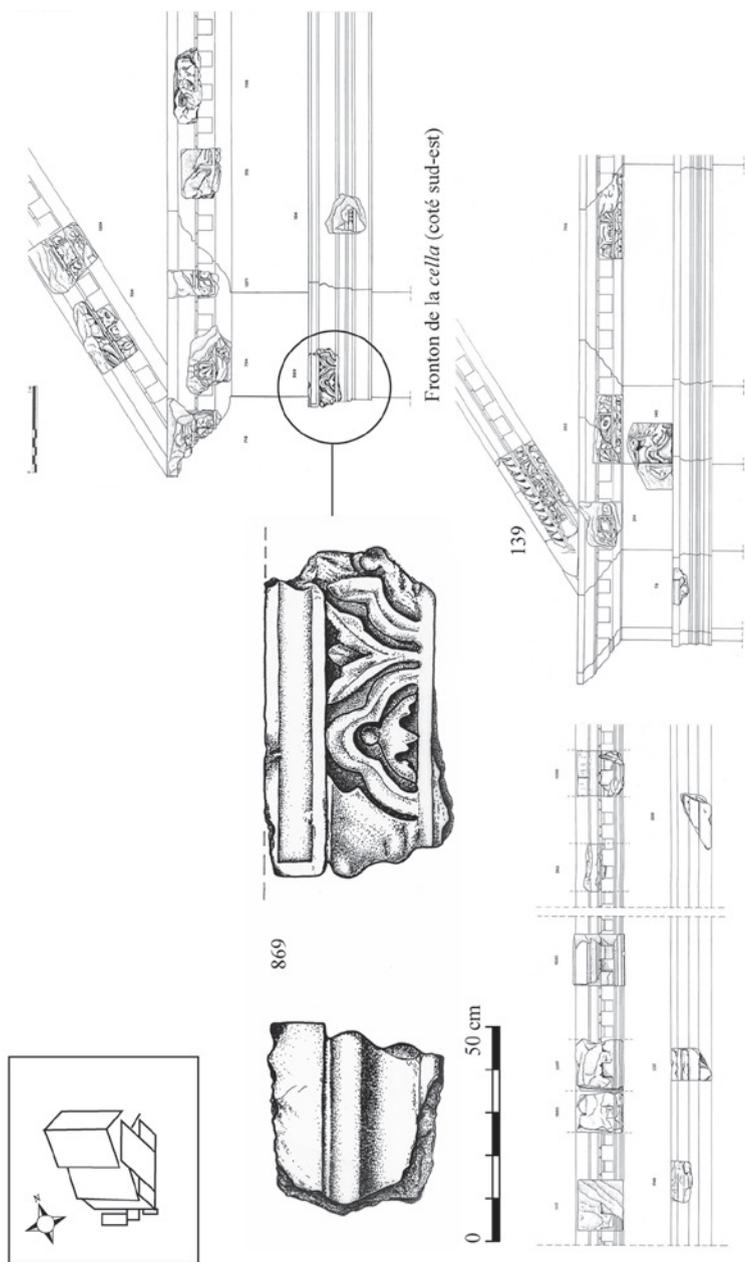
Le théâtre de Genainville est adossé au versant sud de la vallée, s'adaptant au terrain et tirant ainsi au mieux parti de la pente. Il présente une *cavea* en arc de cercle outrepassé, d'environ 115 m de diamètre, et un podium séparant l'*orchestra* des gradins<sup>7</sup> (fig. 2).

Les blocs architecturaux conservés du temple permettent de restituer une façade très décorée, chef-d'œuvre de l'*horror vacui* typique de l'art sous les Sévères. Les entablements de la façade principale foisonnent d'un décor essentiellement végétal, alors qu'une procession de monstres marins et de tritons court sur la frise. Des pilastres corinthiens, aux proportions identiques à celles des pilastres toscans latéraux, mais ornés sur leur fût de niches superposées contenant des personnages, prenaient place immédiatement sous cet entablement – on retrouve ce type de pilastre au temple de Champlieu (Oise)<sup>8</sup>. La façade est donc puissamment rythmée par quatre grandes arcatures aveugles, de deux diamètres de hauteur (près de 6 m), soutenues par des pilastres toscans et séparées par de grands pilastres de même ordre que ceux des arcatures. Chacun des trois pilastres ainsi groupés et les espaces les séparant sont de même largeur. L'entablement est composé d'une architrave

6. L. Cholet, « Genainville ».

7. A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*.

8. V. Brunet-Gaston, « Restitution architecturale du temple de Champlieu ».



Demi-fronton du bas-côté sud-est

Fig. 3 — La partie sud-est de la façade principale.

Bas-côté sud

à trois *fasciae* simples, d'une frise nue et d'une corniche sans décoration, avec modillons, moulures, « tas de sable » en soffite et cimaise nus. Cet entablement, représentant un cinquième de la hauteur des pilastres, reste fidèle à la norme antique (fig. 3).

Le bloc 139 permet de restituer la pente initiale du rampant de l'une des demi-façades au sud-est, soit 33°, pente confirmée par des éléments du tympan. Les blocs du demi-fronton sud-est présentent une grande qualité d'exécution, notamment les registres de rais-de-cœur végétalisés.

L'entablement de la façade centrale située à l'est reste assez proche du décor ouest. Cependant, aucun élément de la frise n'a été retrouvé ; seuls les demi-frontons ont livré un décor de thiasse marin. Il faut remarquer les détails plus finement réalisés comme le *cymatium* de l'architrave à rais-de-cœur en étrier, les anthémions de la cimaise rampante, etc.

Le demi-fronton nord-est présente une grande différence de facture par rapport au côté sud : rais-de-cœur stylisés, animaux schématisés...

Le soin apporté aux façades et bas-côtés est donc variable : privilégiant une seule vue, celle de l'entrée du mur péribole. Le bloc d'architrave 869 est emblématique à ce propos : *cymatium* à rais-de-cœur en étrier sur la face est, mouluré mais non orné au sud. Le spectateur qui se placerait à l'angle sud-est du péribole a donc à sa droite, une façade très chargée, et à sa gauche, la perspective d'un grand entablement décoré (celui de la *cella*), en cimaise et fronton, lisse pour la frise (?) et l'architrave. L'ensemble formé avec l'entablement modillonnaire à moulures lisses pour les bas-côtés devait générer de puissantes horizontales, uniquement scandées par les modillons en consoles.

Le théâtre comporte lui aussi une riche décoration architecturale<sup>9</sup>, d'une grande qualité (pilastre en saillie avec rinceaux et fleuron, pistil en serpent, feuilles imbriquées à guirlande à rotation vers la gauche, avec pointe des feuilles à repli), et une construction soignée (scellements à queue d'aronde). La construction du théâtre date de la fin du II<sup>e</sup> siècle : elle semble donc être antérieure à celle du temple<sup>10</sup>.

9. Y. Lootgieter, *Le décor du théâtre de Genainville*.

10. Une campagne de prélèvements sur les chaînages de briques a été conduite en 1991 par le laboratoire d'archéométrie de l'Université de Rennes I, sous la direction de Louis Goulpeau. Les résultats ont mis en évidence deux possibilités de datation : vers 140 ± 20 ans et vers 195 ± 15 ans (soit le milieu du II<sup>e</sup> siècle et la charnière entre II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles apr. J.-C.). Le matériel archéologique découvert et les comparaisons stylistiques confirment la seconde proposition.

Il a nécessité un apport important de matériaux pour la construction des parties latérales des gradins, dont la hauteur atteint actuellement une dizaine de mètres. Au total, treize gradins (ou leurs fragments) ont été dégagés sur six rangs différents. Ils permettent de déterminer une pente de l'ordre de  $27^\circ$  et pour les rangs de gradins un gabarit moyen de 40 cm de haut pour 75 cm de profondeur. L'*orchestra* a un diamètre d'environ 42 m. Sur la base de 3,10 spectateurs au  $m^2$ , la capacité d'accueil de l'édifice est évaluée à près de 400 places. A la jonction *cavea-orchestra*, la stratigraphie révèle une tranchée qui correspondrait à un mur de podium dont la hauteur est estimée entre 2,50 et 3 m. Selon Laurent Cholet, en l'absence de vestiges avérés d'une scène, on serait tenté, compte tenu des autres particularités signalées (notamment le mur de podium), de voir dans ce monument un amphithéâtre, simplement incomplet quant à l'étendue de la *cavea*.

La question que nous nous posons porte toutefois sur l'absence frappante d'orientation des édifices de spectacle. La relation physique des deux édifices à Genainville est-elle uniquement due au hasard des contraintes topographiques ou faut-il y voir la volonté, par le concepteur, de créer un dialogue entre le théâtre et le temple?

Sur la figure 1, un spectateur placé dans la moitié sud-est des gradins de la *cavea* a une belle vision du temple, avec une perspective de trois quarts sur la façade orientale richement ornée, et sur la rythmique de l'entablement latéral au sud.

Si l'on examine maintenant le schéma de la figure 2, pour un spectateur placé sur l'esplanade, seules les parties hautes du temple sont visibles à cause du portique du péribole. Le mur de scène ne lui permet de voir que les gradins supérieurs et la partie haute de la *cavea* (galerie?). Pour avoir une vue du temple, le spectateur assis dans la *cavea*, doit aussi se situer dans la partie haute des gradins afin que son champ de vision ne soit pas gêné par le mur de scène. Le dispositif scénique propre aux théâtres gallo-romains permet d'avoir une vue sur l'extérieur, comme cela existait dans les théâtres grecs. Ici, comme les deux édifices ont sensiblement la même hauteur, mur de scène et portique du péribole font écran.

Si l'on admet que les meilleures places sont sur les gradins de la proédrie et non au « poulailler » (comme c'est toujours le cas!), la thèse d'une perspective architecturale est au mieux une coïncidence et un petit plus pour les spectateurs, au pire une illusion archéologique. A considérer le

décor négligé de la façade sud (moultures lisses, cf. fig. 3), il semble qu'aucun point de vue n'ait été jugé intéressant à cet endroit, à moins que le décor qui doit concentrer les regards ne soit celui du nymphée (groupe statuaire conservé au Musée de Guiry-en-Vexin).

Avec une disposition et des orientations quasi similaires, le sanctuaire de Blicquy présente un théâtre séparé d'une cinquantaine de mètres du péribole du temple<sup>11</sup>. On ne peut envisager aucun dialogue entre les deux édifices, trop espacés pour qu'un spectateur ait une perspective de l'un vers l'autre.

La question reste donc ouverte, faute de connaissances approfondies sur les modes scéniques de l'époque. Il est possible que la façade du temple serve de « mur de fond » à la scène – et ce uniquement selon des points de vue privilégiés, remplaçant ainsi le mur de scène architecturé du modèle romain. Ce point de vue reste malheureusement subjectif.

Véronique BRUNET-GASTON  
Institut de Recherches sur l'Architecture Antique,  
Centre National de Recherches Scientifiques

---

11. E. Gillet, L. Demarez, *L'archéosite d'Aubechies*, p. 56.

## BIBLIOGRAPHIE

- BRUNET-GASTON, Véronique, « Restitution architecturale du temple de Champlieu », in *Napoléon III et l'archéologie : fouilles en forêt de Compiègne sous le Second Empire : Compiègne, Musée Antoine Vivenel, 16 septembre 2000-7 janvier 2001 : exposition*, éd. Eric Blanchegorge, Compiègne, Ville de Compiègne, 2000, p. 135-151.
- , *Les ordres architecturaux dans le nord-ouest de la Gaule romaine : synthèse régionale pour la Haute-Normandie et le Vexin, du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.*, thèse de doctorat soutenue à l'Université d'Aix-Marseille 1, 2002 (non publié).
- CHOLET, Laurent, *Le sanctuaire gallo-romain de Genainville lieu-dit les « Vaux de la Celle »*, Document final de synthèse d'études archéologiques préalables à la mise en valeur du site (1991-1994), loiprogramme 1988-1993, études préalables à la mise en valeur du site archéologique de Genainville, Val d'Oise, Afan, DRAC Ile-de-France, SRA, 1994.
- , « Genainville », in *Bilan scientifique 1997*, DRAC Haute-Normandie, SRA, 1997, p. 80-84.
- GASTON, Christophe, « Etude architecturale », in *Genainville, lieu-dit les « Vaux de la Celle »*, Document final de synthèse d'études archéologiques préalables à la mise en valeur du site (1991-1994), loiprogramme 1988-1993, études préalables à la mise en valeur du site archéologique de Genainville, Val d'Oise, Laurent Cholet, DRAC Ile-de-France, SRA, 1994, p. 14-17.
- GILLET, Evelyne, DEMAREZ, Léonce, *L'archéosite d'Aubechies. Le parcours gallo-romain*, Aubechies, 2006.
- GRENIER, Albert, *Manuel d'archéologie gallo-romaine. Troisième partie. L'architecture. 2, Ludi et Circenses : théâtres, amphithéâtres, cirques*, Paris, Picard, 1958.
- LOOTGIETER, Yann, *Le décor du théâtre de Genainville*, mémoire de maîtrise soutenu à l'Université de Paris I, 1996 (non publié).
- MITARD, Pierre-Henri, *Le sanctuaire gallo-romain de Genainville*, Guiry-en-Vexin, CRAVF, 1993.

ORIÈME, Pierre, *Découverte de vestiges gallo-romains sur le territoire de la commune de Genainville*, notes de fouilles, 1937.

*Crédits iconographiques*

Fig. 1 :

V. Brunet-Gaston d'après Ch. Gaston et L. Cholet.

Fig. 2 :

V. Brunet-Gaston.

Fig. 3 :

Ch. Gaston et L. Jeand'heur.